



DISCOURS

de

Madame Annette ONANGA

Représentante du Gabon
à la Sixième Commission
sur

les mesures visant à éliminer le terrorisme

*_*_*_*_*_*_*_*

New York, le 7 Octobre 2014

Vérifier à l'audition

Monsieur le President,

Permettez moi tout d'abord de vous féliciter ainsi que les autres membres du Bureau pour votre brillante élection au sein de cette Commission. Je tiens à vous assurer de l'appui sans faille de mon pays pour les activités que vous mènerez dans le cadre de vos travaux.

Monsieur le Président,

Le fléau du terrorisme, y compris son caractère protéiforme actuel, appelle une réaction forte et solidaire de la communauté internationale. Nous devons, dans le respect bien compté des normes internationales en vigueur, joindre toutes nos forces pour mettre en échec la propension des groupes terroristes à vouloir contrôler les Etats entiers afin d'y faire régner la terreur et s'en servir pour perturber la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais encore une fois exprimer la condamnation équivoque de mon pays contre un tel dessein et notre réprobation des actes odieux perpétrés par ces groupes terroristes. Ces Actes montrent à quel point leurs auteurs bafouent la vie humaine et toutes les valeurs auxquelles nous sommes attachés.

En adoptant la stratégie antiterroriste mondiale en 2006 dont nous avons consolidé les fondements en 2010, les Etats membres ont démontrés leur volonté unanime à lutter contre le terrorisme sur toutes ses formes et manifestations. C'est ainsi le lieu d'encourager les Etats qui ne l'ont pas encore fait de ratifier toutes les Conventions et protocoles des Nations Unies qui constituent le socle légal des mesures internationales de lutte contre le terrorisme.

Il nous faudra renforcer davantage notre coopération pour maximiser l'efficacité de notre action.